



l'Adréchois



BIEN VIVRE
aux Adrets de l'Estérel

Magazine Municipal d'information

N°5 - Mai 2019





ADR'ELEC
utomatisme, Domotique, Réseau, Electricité

Neuf - Rénovation - Dépannage
Portail - Vidéophone - Eclairage extérieur

Les Mendiguons
06 11 19 61 84
adr.elec@orange.fr




Hôtel L'Estirado des Adrets*
et son Auberge Panoramique**




Hôtel L'Estirado des Adrets +33 (0) 494 409064
Le Logis de Paris +33 (0) 494 409852
9, chemin Panoramique estirado@estirado.com
83600 Les Adrets de l'Estérel www.estirado.com




Relais des Adrets
Chez R&M
Bar / Restaurant

Notre passion : vous faire plaisir




4, Rue Grande
83600 Les Adrets de l'Estérel
04 94 53 50 92
www.relaisdesadrets.com
info@relaisdesadrets.com



*Les Délices
Manon & de
Thomas*

ARTISAN BOULANGER - PATISSIER



Pâtisseries et Viennoiseries Maison
& Pain au levain

04 94 40 93 45
6, rue du Puits
Les Adrets de l'Estérel



**PHARMACIE
DU PLANESTEL**

Mme ABOU - M. INFANTE

PARAPHARMACIE + Du Planestel



**Parapharmacie
Matériel Médical**

83600 Les Adrets de l'Estérel
Tél. 04 94 40 95 40
phieduplanestel@gmail.com

Allianz 

Avec vous de A à Z

Eirl DOLORES
Un assureur près de chez vous

ASSURANCE EMPRUNTEURS
Depuis le 01/01/2018, vous pouvez
comparer et réaliser des économies
Demandez une étude Personnalisée

+33 (0)4 94 95 38 88
Rendez-vous sur site :
www.allianz.fr/dolores




ce magazine
est une réalisation du
groupe MPC
04 92 271 389

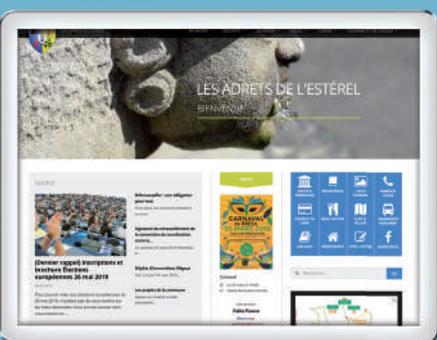
Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens
CS 30075 - 06705 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX
Fax : 04 93 312 147
E.mail : contact@mediaplus.com.fr
Site : www.mediaplus.com.fr



Sommaire



Retrouvez toutes les informations des Adrets de l'Estérel sur votre site internet : www.lesadretsdelestere.fr et sur votre site Facebook : **Commune des Adrets de l'Estérel, Var**. Flashez-moi.



MUNICIPALITÉ

Sites Internet : Toute l'actualité	1
Editorial - Mot du Maire	2
Travaux	3
Urbanisme	4
• Construction d'un nouveau réservoir d'eau par la CAVEM	
• Maison de l'Estérel, permis délivré	

ENVIRONNEMENT ET FORÊT

• Gestion et revalorisation de nos déchets	5
• Dépôts d'immondices illégaux	6
• CCFF	7
• Obligation Légal du Débroussaillage et emploi du feu	8
• Mesures relatives aux combustibles	8

JEUNESSE

• Classe mobile	9
• Crèche les Bambins	9

SANTÉ ET SOCIAL

• Une nouvelle ambulance	10
• Atelier sur la prévention routière	10
• Repas des anciens	10
• Miss Bellestel	10

VIE ASSOCIATIVE

• Evénements : Comité des Fêtes	11
• Médiathèque : Gutenberg	12
• Humanitaire : Abankor	12

• Sport : ABMA Trail	12
• Sport : ADL Adrets Danse Loisirs	13
• Sport : Art Drets Danse	13
• Sport : ASDA en force	13
• Sport : AS Estérel – Football	13
• Sport : Club Cycliste	14
• Sport : Tennis	14
• Sport : Tir à l'arc	14
• Sport : Zumbadrets et Ecole du Ballet Russe	15
• Musique : Guitare Estérel	15
• Piano : Musique Passion	15
• Détente : ABMA Méditation	16
• Culture : L.A.C	16
• Divers : Le Temps Libre	16
• Agriculture : Regain de l'Estérel	16
• Service : Anestérel	17
• Association Indépendante des Parents d'Elèves : AIPE	17
• Union des Artisans et Commerçants : UAC	17

TOURISME	18
-----------------------	----

ETAT CIVIL	19
-------------------------	----

INFORMATIONS UTILES

• Annuaire Mairie	20
• Elections Européennes	21
• Explications démarches en ligne : service-public.fr	21
• Rappel délibération sur Sictiam	21
• Commission communication	22
• Votre relais Var Matin	22





Madame, Monsieur,

Vous trouverez, joint au magazine municipal, un communiqué détaillé, consacré uniquement à notre budget 2019.

Cette année encore, nous avons réussi à l'équilibrer sans augmenter les taux d'imposition communaux malgré une baisse importante de nos dotations et subventions.

Concernant la gestion de nos déchets, nos résultats de revalorisation ont été plus que satisfaisants cette année et nous placent en première position parmi les communes de la CAVEM. Poursuivons nos efforts !

Après plus de 6 années de procédures longues et diverses, le site du Massif de l'Estérel entre enfin dans

la famille des Grands Sites de France ! La mise en place du Comité de Pilotage a eu lieu le vendredi 29 mars en présence du Préfet. Il sera présidé par le Sous-préfet de Draguignan et moi-même.

Pour nous permettre d'avoir une distribution d'eau potable suffisante et sécurisée, à la fois pour la consommation mais aussi pour la lutte contre les incendies, un nouveau réservoir de 1500m³ sera construit par la CAVEM en remplacement de l'ancien de 500m³. La décision a été confirmée lors du conseil d'Administration de la CAVEM du Lundi 8 avril 2019. Coût de l'opération: 1,11 million d'euros auquel s'ajoutent la nouvelle station d'épuration de Pré Vert (2 millions d'euros), le réseau d'assainissement de l'église (1,850 million d'euros) et la rénovation du réseau d'eau potable (1 million d'euros).

Soit un total de plus de 6 millions d'euros financés par la CAVEM.

A l'approche de la période estivale et de sécheresse, je souhaite attirer toute votre attention sur l'importance de respecter l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) autour de nos constructions. Nous avons pu remarquer que des efforts ont été faits mais la nature reprend vite le dessus et les zones de débroussaillage doivent régulièrement être entretenues. C'est le moyen le plus efficace de protection contre les incendies. Nous devons rester vigilants !

Enfin, je remercie toutes nos associations pour leur investissement car une grande partie de la vie de notre village repose sur elles.

Vie Municipale

Travaux



Eclairage du parking du stade et du city stade

Installation de 3 caméras de vidéo-protection supplémentaires.
Travaux génie civil réalisés en régie afin de réduire les coûts d'intervention.



Réalisation d'une annexe pour les services techniques au chemin du Pré Vert.
Elle sera mise en valeur et intégrée au paysage.



Création d'un jardin d'enfants sur le dernier plateau du parking du Pré, avec rampe d'accès. Seront installés un jeu à ressort, une balançoire et une structure de jeux.



Réalisation d'un garde-corps en fer forgé sur le 1er plateau du cimetière.



Sécurisation du parking situé Place de l'Aire par la pose d'un garde-corps en fer forgé.



Réalisation de la deuxième tranche de vidéo-protection. 19 nouvelles caméras ont été installées. (photo caméra quartier Marras).



Chemin de la Tuilière

Elargissement de voiries dans le cadre des Plans de Prévention des Risques Incendies de Forêts (PPRIF) au chemin du Sigalon, du Couvent et de la Tuilière.



Chemin du couvent

Vie Municipale

Urbanisme

Construction d'un nouveau reservoir d'eau par la CAVEM

Le réservoir d'eau potable actuel de Planestel sur la Commune des Adrets de l'Estérel, présente un volume de stockage insuffisant par rapport à la demande en période de pointe. Par ailleurs, la côte du réservoir actuel entraîne des conditions de pression insuffisantes pour certains quartiers et projets d'urbanisation, pour les besoins domestiques et pour la défense incendie.

Il est donc décidé de construire un nouveau réservoir en remplacement du réservoir existant, d'un volume de 1500 m³.

Le projet comprend différents travaux :

- Travaux de création d'un nouveau réservoir au minimum de 1 500 m³;
- Travaux d'équipement complet de la chambre de vannes ;
- Travaux de canalisations pour raccordement à la conduite d'alimentation du réservoir à partir du réseau du SEVE depuis le réservoir de Maraval ;
- Travaux de canalisations pour raccordement du nouveau réservoir au réseau de distribution existant des Adrets ;
- Réutilisation de la cuve actuelle du réservoir de Planestel – cuve des Adrets de l'Estérel.

Maison de l'Estérel, permis de construire délivré

Le permis de construire pour la réalisation de la Maison de l'Estérel nous a été délivré le 28 février 2019.

Ouvert toute l'année et accessible à tous, ce projet important animera le cœur de notre village grâce à ses vocations touristique, patrimoniale et culturelle. Vous y trouverez :

- Une salle polyvalente
- Un lieu d'accueil pour promouvoir l'Estérel, ses communes et son territoire.
- Les locaux des bureaux du SIPME, centre administratif de l'Opération Grand Site de France.
- Des expositions temporaires mettant en valeur la collection du musée de Georges Cappa.



Environnement et Forêt

Gestion et revalorisation de nos déchets



Nos résultats 2018

Cette année, aux Adrets de l'Estérel, nous avons en moyenne produit 3,3 kg de déchets par jour et par personne, soit 3000 tonnes en 2018 pour l'ensemble de notre commune.

Trier et permettre de donner une seconde vie à nos déchets est un geste du quotidien primordial pour réduire notre impact environnemental.

Nous sommes certes une petite commune, mais nous pouvons nous féliciter puisque nos résultats de revalorisation des déchets sont supérieurs à la moyenne nationale et à celle des communes de la CAVEM.

Continuons nos efforts, améliorons nos méthodes de tri et réduisons nos déchets et ce partout où nous allons!

Les enfants de nos écoles ont déjà souhaité contribuer à la préservation de notre planète. Pour cela, ils trient et recyclent leurs papiers en classe tous les jours, suivez leur exemple !

En 2018, 71% de nos déchets ont été valorisés !



Infos utiles

- **Ramassage de vos ordures ménagères :** lundi, mercredi et vendredi.
- **Ramassage de vos poubelles jaunes (tri) :** mardi et jeudi.
- **Ramassage de vos encombrants :** sur inscription à la mairie, le 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois.

Essayez de les sortir la veille au soir.

Pour optimiser le tri et réduire le coût de l'enlèvement des ordures ménagères, des colonnes à papiers et pour le verre sont installées :

- Parking du pré
- Quartier du Logis de Paris
- Domaine de Séguret
- Eglise et à la déchèterie.



La déchèterie est ouverte 6/7 jours du lundi au samedi (route départementale 837). Carte à créer sur place (documents nécessaires : Pièce d'identité - Justificatif de domicile - Carte Grise)

Retrouver toutes ces informations sur le site internet de la commune, rubrique Mairie, Autres, puis Déchetterie trier ses déchets

Environnement et Forêt

Dépôts d'immondices illégaux

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer vos encombrants et certains types de déchets dans les conteneurs !

En plus d'être un danger sanitaire, sans parler du dérangement visuel, leur nettoyage entraîne un surcoût considérable pour notre commune et mobilise des agents des services techniques.

Selon les articles L2212-1 et L2212-2 du CGCT, les personnes qui ne respectent pas les règles de salubrité publique encourent des sanctions pénales qui ne sont pas négligeables.



Les sanctions pénales :

NATURE DE L'INFRACTION	MONTANT DE L'AMENDE
Dépôt d'ordures, de déchets, des matériaux ou d'objets en vue de leur enlèvement par le service de collecte sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative.	35 €
Abandon de déjection hors des emplacements autorisés	68 €
Déversement de liquide insalubre hors des emplacements autorisés	68 €
Embarras d'une voie publique par dépôt ou abandon sans nécessité d'objets ou matériaux entravant la libre circulation	135 €
Abandon d'épaves de véhicules ou d'ordures, déchets, matériaux et autres objets en un lieu public ou privé sans autorisation, transportés à l'aide d'un véhicule	1500 € 3000 € en cas de récidive. Confiscation du véhicule

Les frais engagés pour le nettoyage et l'évacuation des déchets par les services municipaux peuvent faire l'objet d'un titre de recette dressé à l'encontre du contrevenant indépendamment de la sanction pénale :

NATURE DE L'INFRACTION	TARIF
Jet de détritus, déjection canine, miction sur la voie publique	80 €
Dépôt d'encombrants hors période et/ou hors emplacement	150 €
Dépôts sauvages professionnels	500 €

Depuis la mise en place du dispositif en 2016 la commune a émis 7 titres de recettes.

Environnement et Forêt

CCFF

Une année 2018 particulièrement clémente !

Il est vrai que les pluies abondantes du printemps ont largement humidifié les sols et l'air et ont probablement contribué à ce que cet été soit tranquille.

Néanmoins nos patrouilleurs assidus ont, comme chaque année, scruté la moindre anomalie. Ainsi, ils ont incité à la prudence et parfois, pour certains, au civisme.

Le 3 août, et en attendant l'arrivée de nos pompiers, ils ont « contenu » un début d'incendie de forêt aux abords de la DN7, provoqué par une voiture accidentée et en feu.



La plupart de nos membres font aussi partie des RCSC (réserves communales de sécurité civile) et c'est à ce titre que nos bénévoles, par solidarité, sont également intervenus avec nos 2 véhicules à Sainte-Maxime inondée en automne dernier, afin d'apporter leur aide aux sinistrés, notamment pour le nettoyage des halls d'immeubles, parkings souterrains envahis par la boue.

Mais toutes ces actions ne resteront possibles que si nous parvenons à relayer nos plus anciens, nos malades ou tout simplement, ceux qui ont déménagé.

Nous avons besoin d'étoffer notre équipe !

Venez nous rejoindre et joignez l'utile à l'agréable en parcourant nos pistes avec nos véhicules 4x4 équipés de cuves à eau et de motos-pompes, tout en assurant la prévention pour protéger notre environnement et, si besoin est, l'intervention sur un feu naissant.

Renseignements :
contactez Isabelle au
04 94 19 36 66

Article de M. Le Président du CCFF,
Alain de la Forterie.



Environnement et Forêt

Débroussaillage

OBLIGATION LEGALE DE DEBROUSSAILLEMENT (OLD) ET EMPLOI DU FEU



Vivre dans une commune forestière procure une qualité de vie inégalée, mais comporte un risque majeur, celui du feu. La première protection et obligation, pour chacun d'entre nous, est de débroussailler autour de sa maison.

Dans notre commune, le débroussaillage obligatoire et du maintien en état débroussaillé est réglementé par l'**arrêté préfectoral du 30 mars 2015** mais aussi par le Plan de Prévention des Risques Incendies de Forêts (PPRIF).

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la commune, dans la rubrique « Sécurité » puis « Forêt et prévention incendie ».

Flashez-moi (<https://www.lesadretsde-lesterel.fr/debroussailler-obligation/>)



Rappel pour brûler vos rémanents du débroussaillage obligatoire :

L'emploi du feu dans le Var est réglementé par l'arrêté préfectoral du 24 mai 2013 selon un calendrier précis.

• **Période rouge :**
Du 1^{er} juin au 30 septembre – **INTERDIT**

• **Période orange :**
Du 1^{er} février au 31 mars – **POSSIBLE APRES DECLARATION EN MAIRIE**

• **Période verte :**
Du 1^{er} avril au 31 mai et du 1^{er} octobre au 31 janvier – **AUTORISE**

Il est interdit de brûler en période de vent et de pollution. Vous pouvez vérifier ce dernier point sur le site internet atmosud.org

Mesures relatives aux combustibles

PPRIF – DATE ARRIVANT A ECHEANCE

Les mesures relatives aux réserves de combustible sont rendues obligatoires et devront être réalisées, conformément à l'article 1.10 de la partie 2 et 3 du règlement « Dispositions applicables aux nouveaux projets », dans un délai de 5 ans à compter de la date d'approbation du PPRIF, le 30 janvier 2015 (Texte disponible sur notre site internet, rubrique Sécurité, Forêt et Prévention incendie, PPRIF, Règlement, p.54).

Ainsi, pour ne pas enfreindre ce règlement, vos travaux **devront être finis avant le 30 janvier 2020.**

Voir le règlement pour connaître le détail des travaux à réaliser et les dimensions demandées.

En particulier :

- Les citernes ou réserves d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés, ainsi que leurs conduites d'alimentation, devront être enfouies.
- Si cela s'avère techniquement difficile à réaliser (sol rocheux...), celles-ci devront être ceinturées par un mur de protection en maçonnerie pleine.
- Le périmètre situé autour des ouvrages devra être exempt de tous matériaux ou végétaux combustibles.
- Les bouteilles de gaz devront elles aussi être protégées par un muret.



Classe mobile dans nos écoles

A l'ère du numérique, nos enfants doivent apprendre à se servir des outils utilisés dans le monde du travail d'aujourd'hui et de demain (recherches, traitement de textes, utilisation de logiciels de présentation pour leurs exposés etc...).

Ainsi, cette année, dans le cadre du projet école, l'association des parents d'élèves (AIPE) et la mairie ont investi un budget de 9 500€ dans 12 nouveaux PC portables (6000€ de l'AIPE, complétés par 3500€ de la Mairie).

Cela permettra aux enfants de travailler directement dans leur classe. Un gain de temps précieux, puisqu'ils n'auront plus besoin de changer de salle. Ils pourront aussi profiter des vidéoprojecteurs, qu'il n'y avait pas dans l'ancienne pièce dédiée à l'informatique. Cette dernière sera d'ailleurs réaménagée et réhabilitée par nos services techniques pour devenir une salle des maîtres et une salle de réunion.

Enfin, le matériel fixe vieillissant sera reconditionné et dispatché dans les classes.

Tout ceci nous est possible, notamment grâce à votre participation lors des manifestations organisées par l'AIPE. Les bénéfices permettent d'investir dans des projets tels que celui-ci.



Vive les bambins des Esterets !

Une crèche chaleureuse, soucieuse du bien-être des bébés

La crèche collective à gestion parentale, créée en janvier 2005 et financée en partie par la commune des Adrets de l'Estérel, égaie toujours la place des Esterets avec ses adorables bambins, pour le plus grand bonheur des familles.

Des professionnels qualifiés, sa directrice Domi, mais aussi la participation des parents, tant dans les instances associatives (le conseil d'administration et le bureau en son sein) que dans les différentes commissions qui la composent, apportent du dynamisme (événements, entretien, travaux et jardinage) et permettent son bon fonctionnement.

Malgré des moments difficiles (difficultés financières au lancement, inondations en 2006, incendies de 2008, canicule etc...), la crèche est désireuse de mener à bien ses projets et subsiste.

En 2018, l'important projet qui consiste à proposer des déjeuners quotidiens, adaptés, équilibrés, bio et de saisons, préparés par des professionnels, a pu voir le jour.

Ces dernières années, elle a pu installer une tonnelle dans la cour, créer et entretenir un petit jardin et récemment un papa a construit un petit abri en bois dans la cour afin d'y ranger les jeux d'extérieur.

D'autres projets sont à venir, au plaisir de tous, comme le réaménagement de la cuisine, l'agrandissement de la cour, l'installation d'un mini-local à couches, le renouvellement des jeux extérieurs etc...

Tant de projets qui peuvent voir le jour, notamment grâce à notre commune !

Santé et social

Une nouvelle ambulance



En mars 2019, une nouvelle ambulance a été inaugurée aux Adrets de l'Estérel.

Celle-ci vient remplacer la dernière qui avait 15 années de bons et loyaux services à son actif.

Elle permettra de maintenir un service de secours et d'aide aux victimes de qualité, réactif et de proximité.

Pour un village excentré comme le nôtre, posséder cette ambulance et le personnel habilité à intervenir rapidement est un véritable privilège.

Atelier sur la prévention routière

Le C.C.A.S et la résidence Bellestel - M.B.V. vous proposent un atelier de prévention routière organisé par l'association AGIRabcd PACA (Association Générale des Intervenants Retraités en vue d'Actions Bénévoles pour la Coopération et le Développement) sur deux après-midis :

- **Lundi 6 mai 2019**
 - **Mardi 7 mai 2019**
- de 14h30 à 16h30**

**Lieu : EHPAD Bellestel (Ch. Pré Vert)
Salle de cinéma**

**Infos : 04 94 17 77 77 (Bellestel)
04 94 19 36 66 (C.C.A.S)**



Repas des anciens

En janvier 2019, Bellestel et l'équipe du CCAS de la Mairie des Adrets de l'Estérel se sont réunis pour organiser et célébrer le traditionnel repas des Anciens dans les locaux de l'EHPAD.

Résidents de la maison de retraite et habitants de notre commune de plus de 70 ans, inscrits sur les listes électorales, ont donc été invités à partager ce moment convivial, autour d'une choucroute, en compagnie de Monsieur le Maire, de plusieurs Elus et des organisateurs.

Monsieur le Maire a, à cette occasion, présenté tous ses Meilleurs Vœux aux administrés présents et aux résidents de Bellestel et a présenté les projets de la Commune pour 2019.

La loterie, organisée lors de l'évènement, fut un vif succès et nous a permis de récolter 318 €. Cette somme servira à renouveler le contrat de maintenance de la borne musicale de Bellestel, offerte par le Lion's Club, qui anime le cœur des résidents.

C'est avec émotion que toute l'équipe vous remercie de votre présence, en particulier madame Evelyn Havard, responsable du CCAS, qui prendra prochainement sa retraite et participait pour la dernière fois à l'organisation de ce projet.

Miss Bellestel

En mars 2019, lors de la Journée internationale des droits des femmes, l'EHPAD Bellestel a organisé son premier concours « Miss Bellestel ».



Douze prétendantes (10 de la maison de retraite et 2 du Foyer d'Accueil Médicalisé) ont donc défilé devant un jury composé de 6 membres :

- 1 représentant du conseil municipal,
- 1 membre du personnel de la mairie,
- la présidente du conseil de vie et des familles de Bellestel,
- 1 bénévole auprès des résidents,
- 2 membres du personnel.

Les Miss étaient toutes très attachantes. Ce fut un véritable moment de partage et de bonheur.

Après délibération, c'est Madame Hélène LIENARD, 98 ans, qui remporta le titre de Miss Bellestel : « Je remercie tout le monde pour leur participation et de m'avoir élue ».

Suivie de Madame Thérèse POPIEUL, 86 ans, élue 1^{ère} miss dauphine et de Madame Léone TOUTU, 92 ans, élue 2^{ème} dauphine.

Les Adrets de l'Estérel se joignent aux résidents de l'EHPAD pour remercier les participantes qui se sont prêtées au jeu, l'ensemble de l'équipe organisatrice, mais aussi, Romain, nouvel arrivé à l'animation qui a, spécialement pour l'évènement, composé et interprété une chanson : « Garde-moi ton cœur ». Les miss ont vécu ce moment avec émotion !

Le succès fut tel que nous pouvons d'ores et déjà prévoir une deuxième édition.

Vie associative

Evènements Comité des Fêtes

L'année qui vient de s'achever a comme toujours été étayée de nombreuses manifestations aussi festives les unes que les autres. C'est en mars que cela a débuté avec un pot-au-feu et sa soirée costumée. Puis en avril, pour la Saint-Marc, nous avons retrouvé la soupe au pistou pour notre plus grand plaisir. Le lendemain à la sortie de la messe traditionnelle en compagnie d'un groupe folklorique provençal, un vin d'honneur était servi à la population. La saison estivale a permis d'accueillir près de 300 personnes à chaque événement, que ce soit le méchoui fin juin, la paëlla mi-juillet ou les moules frites fin juillet pour finir en apothéose à la mi-août avec le couscous et le thé sous la tente. Toutes ces manifestations ont été agrémentées par divers groupes de musique très dansante qui ont enchanté les plus jeunes jusqu'aux plus vieux. Retour à la salle des fêtes en novembre à l'occasion de la sortie du beaujolais nouveau, et pour finir en beauté le réveillon du 31 décembre animé entre autres par un magicien avec des tours de magie incroyables.

En 2019, le comité des fêtes célébrera tout au long de l'année ses 10 ans.

Nous vous attendons sur nos manifestations que nous organisons pour votre plus grand plaisir :

- **Samedi 22 juin** : aioli et le groupe "By Night Rockband".
- **Samedi 13 juillet** : paëlla avec une animation musicale "D'J variation" (Tempête de neige et show laser).
- **Samedi 27 juillet** : moules frites et le groupe " Good Times Foundation".
- **Samedi 10 août** : couscous et le groupe "Atlantis".
- **Samedi 23 novembre** : soirée charcuterie avec le beaujolais animée par "Elisa et Thierry".
- **Mardi 31 décembre** : soirée du nouvel an animée par Eric Mori.

Encore un très joli programme en perspective avec plein de surprises....

Nous vous attendons avec impatience pour fêter tous ensemble ces évènements.

Renseignements et réservations :
06 52 63 33 36



Médiathèque Gutenberg

Bilan de nos activités 2018

L'association Gutenberg a fêté ses 20 ans en 2018.

Cette année nous vous avons proposé :

▣ Deux soirées lectures :

- Le 13 avril 2018, autour de la préhistoire
- Le 21 septembre 2018, la compagnie « la robe à l'envers » est venue interpréter des extraits du prix des lecteurs du Var avec une comédienne accompagnée d'un guitariste.

▣ Deux expositions :

- De la grotte de Chauvet à la caverne du Pont d'Arc, 6 avril - 4 mai 2018
- Les étangs de Villepey, une oasis de biodiversité, 6 au 13 octobre 2018. Ces 2 expositions ont accueilli les enfants de l'école et du centre aéré.

▣ Les conférences « PERLES DE CULTURE » par Juliette Diaferio

▣ La création d'un atelier informatique LINUX en juin

Le 4^{ème} jeudi du mois à 18h, **maintenu en 2019**

Horaires d'ouverture : Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 15h - Le samedi de 10h à 12h

Téléphone : 04 94 40 99 81

La médiathèque départementale du Var nous permet 3 fois par an d'augmenter notre fonds en livres, CD et DVD, pour adultes et enfants.



Humanitaire - Abankor

Compte rendu des actions de soutien effectuées en 2018.

- **Chiens guides d'aveugles** : organisation d'un loto durant lequel vous avez été nombreux à nous soutenir, ainsi qu'une manifestation pour découvrir le travail, le rôle et le fonctionnement de l'association et de ces animaux si serviables.
- **Enfants du centre aéré** : une aide financière a pu leur être attribuée.
- **Personnes en difficulté** : Dons de vêtements, couettes et couvertures au profit des associations Alice et Wallace, qui aident les personnes sans domicile fixe. Vous pouvez déposer vos dons de textiles, propres et en bon état le jeudi à 17h au local Abankor : derrière l'église des Adrets. Nous avons pu distribuer un nombre de colis alimentaires plus important cette année. Enfin, un lot de 13 paniers de Noël a été remis à l'association pour aider les personnes à faible revenu.
- **Personnes âgées** : Un jeudi par mois, accompagnement pour faire leurs courses alimentaires, grâce au minibus mis à disposition par les services de la mairie. Nous continuerons en 2019.
- **Personnes atteintes de maladies** : Organisation d'un loto en collaboration avec « Les feux follets », association nationale de parents d'enfants et d'adultes atteints de la phénylcétonurie, dont les membres se sont fortement investis pour obtenir gracieusement des lots. Cela a permis de leur offrir la somme de 1000€. Un autre loto nous a aussi permis de récolter la somme de 300€ pour l'association ASSO (Aide aux Soins de Support en Oncologie).

Sport - ABMA Trail

Notre association réunit les amateurs de sport nature, en particulier les « coureurs dans la colline ».

Nous sortons tous les dimanches matin, dès potron-minet, pour sillonner notre beau massif de l'Estérel et participons aux trails locaux, régionaux et internationaux.

Le club est structuré par une bande de passionnés, sans esprit de compétitions, seul le plaisir de courir et de partager nous anime.

Pas d'inscription, pas de licence.

Pour informations, rejoignez-nous sur Facebook : « ABMA »





Sport - Adrets Danse Loisirs

Elie et Ginette MASSIERA, de l'association Adrets Danse Loisirs, animent et pratiquent la danse depuis plus de 20 ans, dont 12 années de compétition.

C'est donc avec plaisir que nous enseignons les danses suivantes : **Cha-cha-cha, Rock, Salsa, Bachata, Valses, Tango etc...**

- **Le Lundi : Profil débutant**
- **Le Mercredi : Profil avancé**
- Lieu : Salle des fêtes (mairie) des Adrets de l'Estérel.

C'est dans la bonne humeur et dans une ambiance agréable que 41 Elèves nous ont accompagnés en 2018.

Pour tous renseignements :
Elie & Ginette MASSIERA
Tél : 06 13 51 23 89 / 06 09 71 20 37
Mail : elie.massiera@wanadoo.fr

L'association **ART' DRETS' DANSE** est une école de danse, de loisirs et de passion.

Elle assure, du mardi au samedi, à la salle de danse du stade, des cours:

- **D'Eveil** : pour les petits à partir de 4 ans.
- **Initiation Jazz et Classique** : à partir de 7 ans.
- **Jazz** : pour ados et adultes, débutants et confirmés.
- **Autres Danses** : Africaine, Flamenco, Pilates, Fitness et Fit ball (ados et adultes).

Des stages, concours et spectacles sont aussi organisés dans l'année.

Spectacle 2019 : au centre culturel de Fayence, « La musique à travers le temps », orchestré par Aurélia Bouhadjar, professeure diplômée de l'école Rosella Hightower de Cannes.

- **Samedi 1^{er} juin 2019 à 20h30**
- **Dimanche 2 juin 2019 à 15h**

Réservation et vente des places à partir du 10 avril.

Contacts : PRIER Pascale : 06 35 92 39 35
BOUHDJAR Aurélia : 06 18 13 08 38
Facebook : Art'Drets Danse



Sport - l'ASDA en force

L'ASDA, association créée il y a 3 ans par Emanuelle Le Brun, ancienne gymnaste GR, ne cesse d'évoluer (125 licenciés contre 72 la saison passée, récompensés à de nombreuses reprises).

4 activités proposées :

- **GR** : Nous nous orientons sur les ensembles, les duos et les coupes formations. En juin 2019, nous participerons au tournoi international « la Dany's Cup ».

- **Judo** : Nous récupérons l'activité lancée par Roger Friteau (ALJA) il y a de nombreuses années, rassemblant 25 petits judokas.

- **Fitness (pour adultes)** : Depuis janvier 2019, cours donnés par Gwenaëlle Delodde à la salle de danse (près du terrain de foot) :

- le mardi et le jeudi de 09h à 10h
- le vendredi de 15h à 16h

- **Krav Maga** : Depuis février 2019, le jeudi de 19h30 à 21h à la Salle des fêtes (Mairie).

Adhérents, bénévoles, n'hésitez pas à nous rejoindre pour partager des moments agréables, où les maîtres mots sont sourire, convivialité et passion !

Gala traditionnel de fin de saison le samedi 15 juin 2019.
Pour plus d'infos : pages Facebook : ASDA GR et ASDA JUDO ou Ema : 06 62 74 78 82.

Sport - Football AS Estérel

Créée en 1986 par Henri LOZANO, l'association permet à des amoureux de football ainsi qu'à des fervents supporters des Adrets de l'Estérel de pouvoir exercer leur sport favori dans un environnement sain, un club structuré, et une excellente ambiance.

Riche d'une belle histoire de conviction et de détermination, l'ASE ne cesse de voir ses projets grandir et se concrétiser.

Aujourd'hui, Olivier FORTE préside le club accompagné de son vice-président, KEBBAL Mohamed.

Pour plus d'informations : 06 51 34 57 56
Site internet : asefc.footeo.com
Facebook : Association Sportive de l'Estérel Football club



Vie associative

Sport - Club Cycliste

Les concepts de « développement durable », « respect de l'environnement », « découverte du patrimoine touristique » et « santé par le sport » sont les piliers de la fédération française de vélo et de nos évènements.

Plusieurs parcours, avec distances et niveaux différents, sont proposés pour chaque évènement.

• **Evénement : Adrets'Naline**
La randonnée pour les passionnés de VTT - Dimanche 23 juin 2019

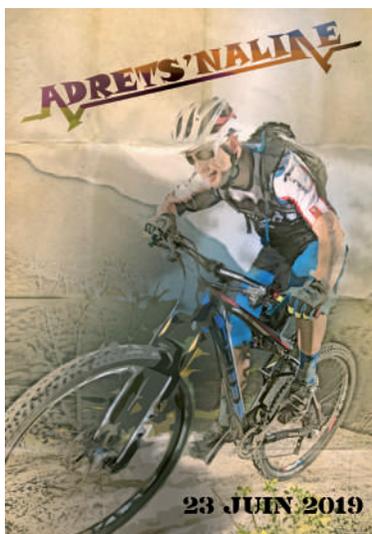
Participez à l'Adrets'Naline, entre amis ou en famille, pour une saison pleine d'émotion !

Cet évènement sportif vous permettra de découvrir le massif de l'Estérel, un grand site de France.

• **Evénement : La Gaspard de Besse**
La randonnée adréroisienne vélo route
Dimanche 22 septembre 2019

En participant à la 12^{ème} édition de la Gaspard de Besse, vous découvrirez nos nouveaux itinéraires et nos belles routes adréroisennes.

Contact :
Estérel Club Cycliste Adrérois
Téléphone : 06 02 10 09 25
Mail : ecca.ffct.president@gmail.com
Site : www.ecca-les-adrets.org



Sport - Le tennis club des Adrets

Notre Tennis Club est équipé d'un Club House et de trois courts en béton poreux homologués par la FFT, avec éclairage.

ADHESION ET COTISATION

Pour accéder aux courts: Adhésion obligatoire – carte adhérent – digicode

ECOLE DE TENNIS

Un professeur de tennis diplômé d'Etat encadre les enfants et propose des stages pendant les vacances scolaires.

Tarifs de Septembre à Juin :

- **Baby tennis** (1h/semaine) 140 €
- **Ecole de tennis** (1h/semaine) 180 €
- **Compétition** (1h30/semaine) 250 €
- **Compétition** (2 X 1h30 semaine) 395 €

Mais aussi : Cours collectifs adultes (maximum 4 personnes) et cours particuliers adultes et enfants.

• **Cotisation annuelle** (comprend la licence F.F.T, l'assurance et la cotisation)

- Adulte** : 150 €
- Couple** : 250 €
- Jeune** (9 à 18 ans) : 90 €
- Etudiant** : 90 €

• Cotisations semestrielles, trimestrielles et mensuelles (sans la licence et l'assurance).

Plus d'infos : Panneau d'information à l'extérieur du club house
06 15 47 50 27
Permanence du club : mardi et vendredi matin.



Sport - Tir à l'arc

L'association du Tir à l'arc des Adrets est présidée et animée par M. DAVY Jean-Claude.

Le club fonctionne le mercredi et le dimanche.

Le mercredi de 14h00 à 16h00 pour les enfants et les débutants.

Pour plus d'informations, contactez le président au 04 94 40 93 71 ou au 06 11 30 03 54
Contact mail : jean-claude.davy0216@orange.fr



Vie associative

Sport - Zumbadrets Ecole du ballet russe

Après une longue carrière internationale, Maria Dequin, d'origine russe, passionnée de danse et diplômée d'Etat, assure aujourd'hui l'enseignement sportif, culturel et artistique de la danse classique et de la zumba.

• **Zumba** : En s'amusant, découverte du monde et de ses traditions, développement cardiovasculaire et musculaire, coordination et souplesse.

- **Kids** : Mardi 18h15 à 19h
- **Juniors** : Jeudi 18h15 à 19h
- **Adultes** : Mardi et Jeudi 19h15 à 20h

• **Danse classique** avec découverte de grands compositeurs et de ballets. Samedi après-midi (horaires voir site) et vendredi 16h45 à 18h15.

En 2019:

11 Mai : Spectacle de fin d'année «La mouche au ventre doré» basé sur un compte traditionnel de K. TCHOUKSKI (musique classique).

26 Mai : Sortie culturelle « Ballet Cendrillon » à Fréjus.

Stages pendant les vacances scolaires : «découverte des grands ballets classiques», «atelier maquillage scénique», «atelier coiffure scénique», «atelier comédie», «code corporel».

Renseignements :

www.ecoleduballetrusse.com

www.zumbadrets.com

06 31 95 15 44



Musique - Guitare Estérel

Guitare Estérel, association régie par la loi 1901, vous propose de découvrir l'univers de la guitare.

Vous trouverez dans la salle mise à disposition par la mairie des Adrets de l'Estérel, des guitares classiques, folks et électriques ainsi qu'un matériel de qualité pour faire des enregistrements et diffuser de la musique.

Dans cet environnement, le professeur, Raphaël vous accompagnera au travers de tous les styles musicaux avec une méthode personnalisée s'adaptant aux goûts de chacun. L'apprentissage s'effectuera en musique afin de développer le sens du rythme et la capacité à partager l'instrument avec d'autres.

Lorsque l'année touche à sa fin, l'Estirado des Adrets accueille, dans une ambiance amicale et festive, la trentaine de musiciens de l'association ainsi que leurs parents et amis pour la représentation de fin d'année.

Contact : 06.86.65.93.9
guitareesterel@gmail.com



Représentation à la journée nationale du commerce de proximité 2018.



Piano - Musique passion

Musique Passion, la sensibilité du bout des doigts...

Lorsque la frappe d'un marteau feutré sur une corde d'acier évoque une couleur...

Vous allez découvrir tout l'univers de Martine, notre professeur de piano.

De **7 à 77 ans, du débutant au confirmé**, la recette a fait ses preuves et les progrès sont saisissants.

Un peu de solfège par-ci, un peu de rythme par-là, une pincée de fou rire et la magie opère.

Vos doigts défilent sur les 88 touches, vous en perdez presque le contrôle, votre cœur s'emballe... que du bonheur.

Tous les styles sont permis : classique, jazz, blues, rock, boogie-woogies, des mélodies contemporaines, jusqu'à vos propres compositions.

Et rien de tel qu'un **concert en fin d'année** pour laisser s'envoler tous ces talents, sous le regard ému de Martine.

Contactez Martine, au 06 03 59 12 96
Patrice, un élève.

Vie associative

ABMA Méditation

L'association propose une séance de méditation tous les **mercredis soir de 19h15 à 20h30** au 1014, route de l'Eglise aux Adrets de l'Estérel.

Dans un cadre idéal et reposant, les séances sont animées par :

- **Claire Kohsok** : méditations guidées, formée à l'hypnose éricksonienne, aux soins énergétiques et à l'EFT.
- **Natacha Aragon** : formée au Reiki, aux soins énergétiques et en géobiologie. Passionnée de traditions amérindiennes, elle vous emmènera dans des voyages au son du tambour et d'autres instruments.
- **Alix de Bressy** : propose une méditation par le son et des chants sacrés.

Notre souhait est de partager les techniques de « lâcher prise » avec les participants et d'échanger sur différents thèmes du développement spirituel.

Pour assister à une séance ou pour tout renseignement, tarifs et programme :

Contact: claire.kohsok@wanadoo.fr ou 06 10 77 94 71 par SMS.



L.A.C Loisirs Art et Culture

Le L.A.C (Loisirs Art et Culture) propose des activités pour adultes qui fonctionnent toute l'année.

- **Yoga** :
Lundi matin de 11h00 à 12h30 - lundi soir de 17h15 à 19h00
Mercredi soir, de 19h00 à 21h00
- **Sophrologie (tous niveaux)**: Vendredi soir, de 18h30 à 20h00
- **Danse traditionnelle** : Deux mardis par mois, de 19h45 à 21h15
- **Cours de dessin peinture** pour les enfants du primaire, depuis septembre 2018 : Mercredi de 14h00 à 16h00 (salle du temps libre)

Nous poursuivons l'**accueil des troupes de théâtre** amateur. En 2018 « Crésus » par la troupe LOU FASSUMIE, « Hors contrôle » par la troupe GRAIN DE SCENE, « Je n'y crois pas » par la troupe CABRIS COMEDIE et « Avec mes meilleurs vœux » par la troupe LE TOIT DES ARTS sont venues jouer à la salle des fêtes.

Deux bals de danses traditionnelles sont organisés chaque année, à l'automne et en hiver.

Pour plus de renseignements, contactez Juliette DIAFERIO, au 06 26 16 43 28 ou juliette.diaferio@orange.fr

ACTIVITÉS... ■■■■■■■■



*Notre club est ouvert à tous.
rejoignez-nous !*

Email :
tempslibresadrets@gmail.com

"Le Temps Libre"
Maison des Associations
93 Rue du Violon
Renseignements en Mairie

*En adhérant au Club
vous trouverez dynamisme,
amitié convivialité, solidarité !*
Photos : Alain Pettr - Créa : alphalisa83@gmail.com

- Randonnées à la journée** : à partir 9h, le mercredi ou le jeudi
- Balades découvertes** : le vendredi matin
- Tai Chi Chuan** : le mardi à 10h
- Anglais conversation autour d'un café** : à 10h lundi et mercredi
- Italien en convivialité** : le mardi 10h
- Généalogie** : un samedi/mois
- Atelier de Peinture** : jeudi 9h
- Repas et fêtes** : répartis dans l'année
- Excursions, voyages** : selon propositions au cours de l'année
- Pétanque** : le vendredi 14h
- Jeux de cartes** : le samedi 14h
- Bridge** : le lundi 14h ou soirée

Agriculture - Regain de l'Estérel :

« Jardiner et consommer différemment pour recréer du lien avec la nature et de la solidarité aux Adrets et dans le massif de l'Estérel »

Notre jardin partagé s'enracine depuis 2009, dans le respect de la biodiversité et dans la simplicité. Ouvert aux visites ou pour participer à nos activités.

Nos paniers :
distribution le jeudi de 18h à 19h, près de l'église.
2 formats (légumes bio de la ferme EuseBio de Roquebrune-sur-Argens et bientôt des fromages de chèvres, des œufs et poulets de Callas.)



Pour plus d'infos :
www.regaindelestereel.canalblog.com
Facebook : regain.delestereel
regaindelestereel.asso@yahoo.fr ou venez nous voir au jardin partagé !

Notre association :
- a signé la Charte internationale pour la Terre et l'Humanisme du mouvement Colibris
- soutient l'association Kokopelli pour la libération des semences et de l'humus !
- est membre du Collectif "Le Var dit non au gaz de schiste - Le Var dit oui à la transition énergétique"

Vie associative

Service - Anestérel

Pour préserver notre patrimoine, 70 ânes assurent un débroussaillage écologique pour lutter contre le risque d'incendie. Ils sensibilisent à la protection de l'habitat et des forêts et créent un lien social immense autour d'eux.

Les forêts méditerranéennes sont régulièrement victimes d'incendie. La prévention par le débroussaillage reste la meilleure façon de s'en protéger. L'association Anestérel met ses services à disposition des particuliers, des copropriétés ainsi que des mairies dont Cannes, le Cannet, Villeneuve-loubet, la Roquette sur Siagne, les Adrets de l'Estérel et le conseil général des Alpes-Maritimes...

Leur mission consiste à réduire la strate herbacée et arbutive de manière sélective et respectueuse de l'environnement.

Grace à sa sociabilité, l'âne est aussi médiateur des pratiques ancestrales et du patrimoine régional.

Site internet : <http://www.anesterel.com/>
Facebook : Anestérel Estérel
Contact : 06 09 62 32 38



Carnaval 2019

Association Indépendante des Parents d'Élèves (AIPE)

L'équipe de l'AIPE est très satisfaite de ses manifestations 2018.

Le carnaval de mars 2018 : un magnifique moment coloré, durant lequel enfants et parents ont pu se réunir. Défilé, pinatas, mascottes des minions, danse, crêpes, tout était là pour notre plus grand bonheur.

La kermesse fut une très belle réussite. Super spectacle des enfants entourés par notre corps enseignant et notre équipe, pleine de dynamisme, du centre de loisirs. Stands de jeux, barbecue, animations étaient au rendez-vous. Merci aux artisans et commerçants pour leurs dons qui ont servi à la tombola.

Les illuminations de décembre restent gravées dans nos cœurs : Un instant magique et chaleureux, où régnait sur notre village une ambiance conviviale et joie autour du père Noël et des magnifiques décorations.

Tous à vos agendas :

- **Fin juin** : kermesse de nos deux écoles. Une date sera fixée prochainement. Nous comptons sur vous pour pérenniser ces bouffées d'oxygène bénéfiques à chacun!

La présidente et son équipe vous remercient.



Union des Artisans et des Commerçants (UAC)

L'Union des Artisans et Commerçants a fêté en 2018 ses 35 ans d'existence !

Avec la volonté de promouvoir le commerce et l'artisanat de proximité, l'UAC élabore tous les deux ans **le Petit Carnet** regroupant les professionnels qui le souhaitent et, depuis peu, les informations générales concernant la Mairie. La version 2019/2020 est à votre disposition dans les commerces.

(Les nouveaux sont invités à se faire connaître par mail auprès du bureau cmg@bbox.fr)

Depuis 4 ans, elle organise **la Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP)** le deuxième samedi d'Octobre. Cette participation au label national lui a valu la reconnaissance par un « sourire », affiché aux entrées du village. Lors de cette journée, les visiteurs peuvent découvrir leurs Artisans et Commerçants sous un jour nouveau, apprécier les démonstrations et dégustations. Quant aux enfants, ils profitent de nombreuses activités gratuites et reçoivent de jolis cadeaux !



Tourisme

Notre commune bénéficie d'un regroupement au niveau de l'Office de Tourisme avec celui de Puget-sur-Argens, ce rapprochement nous permet de bénéficier du dynamisme d'un Office de Tourisme intercommunal.

Nous avons mis en place une borne touristique début 2017 qui connaît un réel succès tant auprès des touristes francophones (40 %) que des anglophones (60%). Quelques chiffres :

- **1756 connexions** pour les hébergements (hôtels, campings, chambres d'hôtes, meublés de tourisme)
- **1928** pour rechercher un restaurant adréchois
- **1331** pour les marchés hebdomadaires
- **1830** pour notre agenda festivités
- **1685** pour les circuits et balades
- **2297** pour les plages (notre situation privilégiée à moins de 15 minutes de Fréjus et Mandelieu attire les touristes dans notre commune, ils peuvent de ce fait choisir entre l'Estérel ou la mer)

Notre brochure estivale sortira courant mai et sera disponible à l'accueil de la Mairie, ainsi que de nombreux flyers pour toutes les activités de notre département, mais aussi pour toute notre région PACA.

Nous proposerons également des activités au cours de l'été, toujours en partenariat avec l'OT de Puget-sur-Argens, n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de nos agents d'accueil Mairie et par téléphone : **04 94 19 36 66**,

mais aussi sur le site de l'OT de PUGET SUR ARGENS : pugetsurargens-tourisme.com et par téléphone au **04 94 19 55 29**.



L'association Estérel Côte-d'Azur assure la promotion de notre territoire qui regorge d'endroits magiques à vous couper le souffle! Ils vous proposent des circuits officiels de randonnée pédestre, vélos de route et VTT sélectionnés par les offices de tourisme de l'est du Var :

Fréjus, Pays de Fayence, Puget-sur-Argens, Roquebrune – Les Isambres, et Saint-Raphaël.

Retrouvez sur ce site plus de 50 circuits pédestres, vélos de route, VTT, tracés GPS pour tous les niveaux, accompagnés de conseils, bons plans et d'informations nécessaires à la bonne préparation de votre activité.

www.circuits.esterel-cotedazur.com



État civil 2018

Décès

Marie, Louise, Christine VERHILLE
Veuve ROUSSELET
25/01/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Huguette Lucienne MONTIGAUD
Veuve CHABRELIE
25/01/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Isabel SIFRE **Veuve REDAL**
28/01/2018 Fréjus (Var)

Raymonde Odette JACQUEMART **Veuve LEIGNEL**
01/02/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Denise, Marie, Antoinette CHAIX **Veuve GRAILLE**
02/02/2018 Fréjus (Var)

Antoine GOMEZ
05/02/2018 Fréjus (Var)

Marcel SALA
13/02/2018 Fréjus (Var)

Maurice Marcel MARTINELLY
15/02/2018 Toulon (Var)

Jean-Pierre GARCIA
21/02/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Alice Charlotte PLATON **Veuve REKIKI**
22/02/2018 Fréjus (Var)

Gilberte Aline Léontine BURE **Veuve MION**
08/03/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Sylvie Marie BANCHIERI
10/03/2018 Fréjus (Var)

Eliane Juliette BAUDIN **Epouse RAVET**
17/03/2018 Fréjus (Var)

Marie-Thérèse Lucie GUISSARD
21/03/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Jean André LEYDET
24/03/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Ange Jean TRIPODI
24/03/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Josette Marie BERTAUD **Veuve COULEAU**
25/03/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Renée Marcelle SAINT-VIGNES
Veuve GAZAN-VILAR
29/03/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Andrée Josette FABRE **Veuve ALQUIER**
07/04/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Henriette Léonie Marie DEVLOO
Veuve DUCHENE
13/04/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Colette Jeanne Marcelle TELLIER
Veuve DAGUENEAU
24/04/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Marie Jeanne GONSOLIN **Veuve BONNET**
13/05/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Pierre André Georges KLEIN
16/05/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Joan CUBIN **Epouse DEWAR**
17/05/2018 Fréjus (Var)

Hortense Rose MARTINELLY
22/05/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Christian Claude WEGENER
24/05/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Michel Jacques Louis MARTINELLY
01/06/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

René Baptiste Paul CAMBOURNAC
03/06/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Madeleine Virginie Antoinette DÉGOULANGE
06/06/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Magali Simmi Marie-Louise AZOT
13/06/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Michel Jean BOTELLA
15/06/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Céline Pierrette Marguerite LAUTARD
Veuve BERMOND
15/06/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Yvan Antoine LOPES
26/06/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Denise Marie Paulette ROYER **Veuve FERRET**
13/07/2018 Fréjus (Var)

Henri Albert MARTEL
03/08/2018 Fréjus (Var)

Thi Quy NGUYEN **Veuve GIL**
18/08/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Gisèle Yvonne Myriam ROCHEFORT
Veuve CHEVILLOTTE
19/08/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Mauricette Odette Denise MARTIN
Veuve BRANÇON
21/08/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Bernard Louis BRIEUGNE
05/09/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Jeannine, Abeline RIBIERE **Epouse LOQUES**
19/09/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Richard, Patrick KHEMILA
06/10/2018 Grasse (Alpes-Maritimes)

Jean-Louis, Eddie COUDENQ
14/10/2018 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Gisèle Marie Jeanne GAUBERT **Veuve BUTOT**
15/10/2018 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Jean-Albert ABAT
26/10/2018 Draguignan (Var)

Pierre Lucien Germain SUREAU
28/10/2018 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Isabelle Valérie Joséphe CHARLES **Veuve CONTE**
12/11/2018 Fréjus (Var)

Ange FREZZA
15/11/2018 Nice (Alpes-Maritimes)

Marcel Joseph Winand LÜTTGENS
02/12/2018 Fréjus (Var)

Jean- Marc BERTRAND
06/12/2018 Fréjus (Var)

Marcelle Marie SERGENTET **Veuve TOFANI**
12/12/2018 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Jeannine Lucienne LAMAND **Veuve DERUE**
13/12/2018 Les Adrets de l'Estérel

Henri COURSIER
15/12/2018 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Diéga MALANDRINO **Veuve BROGLIO**
24/12/2018 Les Adrets de l'Estérel (Var)

Christian Jean-Pierre LECONTE
26/12/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Joseph Albert SALIBA
29/12/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Louise Alice SUILLOT **Veuve NACHBRONN**
31/12/2018 Les Adrets-de-l'Estérel (Var)

Naissances

Maïna LE BORDAIS
28/12/2017 Cannes (Alpes-Maritimes)

Matthew SERRIGNY
09/01/2018 Grasse (Alpes-Maritimes)

Elsa Maria Sandra THELLIEZ
23/01/2018 Fréjus (Var)

Clélia MILLOT
30/01/2018 Draguignan (Var)

Hayden, Christian, Jean-Claude LECOQ
07/02/2018 Grasse (Alpes-Maritimes)

Charlie DELODDE
01/03/2018 Cannes (Alpes-Maritimes)

Tom, Paul GOUESLARD
14/03/2018 Grasse (Alpes-Maritimes)

Peter HECHT
12/04/2018 Antibes (Alpes-Maritimes)

Baptiste, Pierre, Louis, Enzo, Mattéo
CAPIZZI
26/04/2018 Grasse (Alpes-Maritimes)

Ilan VASCO
05/05/2018 Fréjus (Var)

Philip, Edward COLLINGS
07/05/2018 Grasse (Alpes-Maritimes)

Matthieu, Louis, Jacques PORTANOVA
22/05/2018 Cannes (Alpes-Maritimes)

Mathieu, Vincent, Frédéric FELLONI
27/06/2018 Fréjus (Var)

Manon COPIN QUEZADA
16/07/2018 Cannes (Alpes-Maritimes)

Lison, Annette, Sylvie FLAMENT
14/08/2018 Grasse (Alpes-Maritimes)

Lénie, Marly BOUCHARD
30/08/2018 Grasse (Alpes-Maritimes)

Lya, Patricia, Murielle PANTIGNIE
04/09/2018 Fréjus (Var)

Juliann, Manuel, Jean-Marie MIREUR
16/09/2018 Grasse (Alpes-Maritimes)

Gabriel, Hervé, Paul HAURE-TOUZET
22/09/2018 Fréjus (Var)

Alexis, Jean-Marie, Fernand FAFIN
17/10/2018 Grasse (Alpes-Maritimes)

Florian, Jean-Marie, Fernand FAFIN
17/10/2018 Grasse (Alpes-Maritimes)

Andréa, Sylvie, Jackie MANGANO
05/11/2018 Cannes (Alpes-Maritimes)

Serena SENEILLON
13/11/2018 Grasse (Alpes-Maritimes)

Lucie, Kim BEZIAT
19/11/2018 Fréjus (Var)

Tiago SURLES
13/12/2018 Grasse (Alpes-Maritimes)

Mariages

12 mai 2018 :
Jean-Marc Patrice BERTHELOT et Françoise **Christiane Isabelle REBOUL**

16 juin 2018 :
Daniel MONNY et **Maria, Dolorès JOYEUX**

22 juin 2018 :
Rose-Marie CORNUS et **Pascal Tibor TOBAK**

23 juin 2018 :
Séverine Laurence Eugénie BRUTTTINI et **Yannick Pierre COGNEVILLE**

30 juin 2018 :
Benjamin André François STROZYK et **Axelle Maylis EYMARD**

28 juillet 2018 :
Benjamin Edouard CANTIE et **Virginie Karine MARTING**

03 août 2018 :
Magalie Isabelle Antoinette SERRET et **Keith CHINNOCK**

25 août 2018 :
Nicolas Jean François ORSINI et **Cécile Denise NOVOLLONI**

25 août 2018 :
Patrick Marcel BERNARD et **Audrey Charlotte Simone PAUFIQUE**

Coordonnées services Mairie

HÔTEL DE VILLE

2, Rue du Violon
83600 – LES ADRETS DE L'ESTÉREL

Tél : 04 94 19 36 66

(concerne tous les services).

Fax : 04 94 19 36 69

ACCUEIL, STANDARD

Madame Clémentine BENOIT
Madame Christelle CLERC
Email : accueil@mairie-adrets-esterel.fr

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Monsieur Eric TREMEREL
Email : e.tremerel@mairie-adrets-esterel.fr

SECRÉTARIAT DE MONSIEUR LE MAIRE

Madame Clémentine BENOIT
Email : c.benoit@mairie-adrets-esterel.fr

ÉTAT CIVIL, DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, ÉLECTIONS, ÉTRANGERS

Madame Christelle CLERC
Tous les jours sauf le mercredi
Email : etat-civil@mairie-adrets-esterel.fr

URBANISME

Monsieur Patrick MONY
Sur rendez-vous le :
Mardi de 10h00 à 12h00
Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Email : p.mony@mairie-adrets-esterel.fr

SERVICES TECHNIQUES

Monsieur Eddy DUMONT
Lundi de 10h00 à 12h00 (sur rendez-vous)
Email : e.dumont@mairie-adrets-esterel.fr

GESTION DU CIMETIÈRE

Madame Sandy LUZ
Tous les jours de 8h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00 (vendredi : 16h00)
Email : s.luz@mairie-adrets-esterel.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Madame Evelyn HAVARD
Tous les jours :
De 8h30 à 11h30 (sans rendez-vous)
L'après-midi (sur rendez-vous uniquement)
Email : s.social@mairie-adrets-esterel.fr

COMPTABILITÉ

Madame Mairé STEUNOU
Email : m.steunou@mairie-adrets-esterel.fr

REGIE SERVICES DIVERS (DROITS DE PLACE, FACTURATION ET ENCAISSEMENT DES LOCATIONS DE BENNES) ET REGIE TAXE DE SEJOUR

Madame Sandy LUZ
Email : s.luz@mairie-adrets-esterel.fr
Mercredi et Vendredi de 8h30 à 11h45

SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES

Madame Sophie MIGNONI
Email : s.mignoni@mairie-adrets-esterel.fr
Lundi, Mardi, Jeudi de 8h00 à 11h30
et de 14h00 à 17h00 (Vendredi : 16h)

Cantine scolaire

Mercredi, de 8h30 à 11h30
(ouverture de la régie périscolaire)

ACCUEIL DE LOISIRS

Monsieur Benoit LESNE
Email : benoit.lesne@odelvar.com
Tél : 04 94 19 35 25.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Madame Sandy LUZ et Madame Christelle CLERC
Email : s.luz@mairie-adrets-esterel.fr
et etat-civil@mairie-adrets-esterel.fr

VIE ASSOCIATIVE

Madame Isabelle BOISSENIN
Email : i.boissenin@mairie-adrets-esterel.fr
Tous les jours sauf jeudi sur rendez-vous

COMMUNICATION

Madame Clémentine BENOIT
Email : c.benoit@mairie-adrets-esterel.fr

POLICE MUNICIPALE

Monsieur Frédéric BACH,
Chef de la Police Municipale
Monsieur Jérôme ZANETTI
62 Chemin de la Beillesse.
Tél. 04 94 54 40 26
Email : police-municipale@mairie-adrets-esterel.fr
Attention, en dehors des horaires de service,
contactez le 17 ou le 112.

ASTREINTE DES SERVICES TECHNIQUES : 06.74.47.63.84

(à contacter, en cas d'urgence technique,
en dehors des horaires d'ouverture de la
mairie).

URGENCES EAU :
VEOLIA 24/24h 7j/7 :
09 69 329 328 numéro vert

Elections Européennes : 26 Mai 2019

Pour un parlement européen qui vote et contrôle

Le Parlement européen adopte avec le Conseil (les États membres) la quasi-totalité des normes européennes (directives et règlements) ainsi que le budget annuel qui finance les politiques de l'Union européenne. Le Parlement européen donne obligatoirement son approbation pour tout accord commercial et surveille les négociations menées par la Commission européenne. Le Parlement européen exerce un contrôle politique sur la Commission européenne. La composition de la Commission européenne est liée aux résultats de l'élection du Parlement européen. Il en élit le Président et auditionne les candidats aux postes de commissaires.

Comment voter aux élections européennes

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019
- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;

- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Comment s'inscrire ?

Par internet ou en mairie.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES MODALITÉS DE VOTE :

www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.cettefoisjevote.eu/

www.touteurope.eu/

www.europedirectfrance.eu

Mes démarches en ligne

Beaucoup de vos démarches, telles que la pré-demande de vos documents d'identité, la demande de permis de conduire, de certificat d'immatriculation, l'achat de timbres fiscaux se font directement en ligne sur la plateforme : **ants.gouv.fr** (Agence Nationale des Titres Sécurisés).

Pour plus de renseignements sur les différentes démarches administratives, rendez-vous sur le site officiel de l'administration française : **service-public.fr**.

Nous rappelons que notre Mairie des Adrets de l'Estérel n'est pas équipée de station d'enregistrement nécessaire à l'établissement des demandes de documents identitaires. Nous vous prions de bien vouloir vous rapprocher des mairies équipées les plus proches en prenant rendez-vous, telles que la :

- Mairie annexe de la Tour de Mare, Fréjus : 04 94 53 26 86
- Mairie de Fréjus : 04 94 17 66 08
- Mairie de Mandelieu La Napoule : 04 92 97 30 00
- Mairie de Fayence : 04 94 39 15 00

Les demandes de permis de conduire et de certificat d'immatriculation se font uniquement en ligne.

Délibérations

Retrouvez toutes nos délibérations sur la plateforme STELA, un service de télétransmission avancé, en flashant :



Ou via notre site internet dans la rubrique
« Ma Mairie, Municipalité »

 PAPIERS - CITOYENNETÉ État-civil, Passeport, Élections, Papiers à conserver, Carte d'identité...	 FAMILLE Allocations familiales, Naissance, Mariage, Pacs, Scolarité...	 SOCIAL - SANTÉ Carte vitale, Chômage, Handicap, RSA, Personnes âgées...	 TRAVAIL CDD, Concours, Retraite, Démission, Période d'essai...	 LOGEMENT Allocations logement, Permis de construire, Logement social, Fin de bail...
 TRANSPORTS Carte grise, Permis de conduire, Contrôle technique, Infractions...	 ARGENT Crédit immobilier, Impôts, Consommation, Livret A, Assurance, Surendettement...	 JUSTICE Caser judiciaire, Plainte, Aide juridictionnelle, Saisie...	 ÉTRANGER Titres de séjour, Attestation d'accueil, Regroupement familial...	 LOISIRS Animaux, Permis bateau, Tourisme, Permis de chasser...



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Votre commission Communication



PILLET Murielle
m.pillet@mairie-adrets-esterel.fr



TREMEREL Liliane
l.tremere@mairie-adrets-esterel.fr



HEMSEN Alain
a.hems@mairie-adrets-esterel.fr



HOUPLON Sylvain
s.houplon@mairie-adrets-esterel.fr



GUERIN René
r.guerin@mairie-adrets-esterel.fr

VOTRE RELAIS VAR MATIN

Vous souhaitez communiquer auprès de VAR Matin sur une information, un évènement concernant les Adrets de l'Estérel, vous pouvez contacter notre relais **VAR Matin** :
Madame Véronique GEFFROY :
veroniquegeffroy@orange.fr

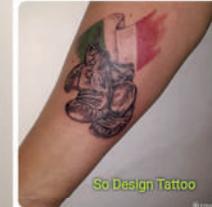


So Design Tattoo

Projets
personnalisés
et uniques



Centre AGORA
Rez-de-chaussée
83440 Callian



Sonia 06 87 34 05 48

sodesigntattoo@hotmail.fr



SO DESIGN TATTOO



MBV – BELLESTEL VITÆ CLEMENTIA®
Vivre librement en résidence de retraite

RESIDENCE - RETRAITE MEDICALISEE

201, chemin de Pré Vert - 83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

Tél : 04 94 17 77 77 - Fax : 04 94 53 69 28

bellesgel@mutuelle-mbv.fr

